

ARRIVEE DE LA VDSL2 POUR LES CLIENTS ORANGE



Dans le cadre de son programme Orange Territoires Connectés, Orange vient d'activer le nouveau service internet très haut débit dans le Nœud de Raccordement d'Abonnés (NRA) à Craponne.

Après avoir raccordé cet équipement à la fibre optique, cette technologie VDSL2 permet d'atteindre un débit encore plus important pouvant aller jusqu'à 50 Mbit/s, alors qu'il est dans le meilleur des cas de 8 Mbits/s actuellement.

Qui peut en bénéficier et comment ?

Pour en bénéficier il faut être client Orange et en faire la demande. Cela ne peut pas être automatique afin de s'assurer que votre habitation et votre équipement soient conformes à l'évolution.

Il faut savoir que ce service est accessible pour les foyers qui se trouvent à 1 km (par liaison câble) du fameux NRA situé vers la Poste.

Pour savoir si vous êtes éligible et ainsi activer gratuitement la VDSL2 composez le 3901 pour les comptes professionnels et le 3900 pour les comptes particuliers. L'amélioration devrait se voir dans les jours qui suivent cette démarche.

LA CARTE GRISE ET LE PERMIS DE CONDUIRE A PORTEE DE CLIC !

Depuis le 6 novembre 2017, les démarches liées à une carte grise (demande de duplicata, demande de changement d'adresse, de titulaire, déclaration de cession de véhicule), ou au permis de conduire ne se font plus en mairie ou en préfecture. Toutes ces démarches doivent exclusivement être faites en ligne sur internet.

Vous devez vous rendre sur <https://ants.gouv.fr/>

Pour les certificats d'immatriculation, une fois la démarche finalisée, vous pouvez imprimer le certificat provisoire qui vous autorisera à circuler avec votre véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de votre demande. Vous recevrez ensuite votre certificat d'immatriculation à votre domicile.

Si vous n'avez pas internet ou d'imprimante/scanner, ou que vous rencontrez des difficultés pour effectuer ces démarches, vous pourrez vous rendre à la MSAP (Place de la Gare). Les agents d'accueil vous guideront et vous aideront dans toutes vos démarches administratives. Il est également possible de vous rendre dans un point d'accueil numérique en Préfecture ou sous-Préfectures.

LA COMMUNE ADHERE A L'APPLICATION « InCity »



Vous ne connaissez pas InCity ? C'est une application mobile (portable) participative et citoyenne indispensable aux collectivités pour informer des dégradations et des incidents afin d'améliorer ensemble l'environnement, les infrastructures et la qualité de vie.

Simple d'utilisation, rapide dans la transmission des données et efficace, InCity permet à la collectivité d'impliquer ses citoyens dans le signalement des problèmes sur l'espace public.

Rendez-vous sur la page <http://www.incitapp.fr/>, cliquez sur signaler, puis suivez les instructions.

LA BALAYEUSE PORTE-OUTILS DENEIGEMENT

Depuis le mois de février, la mairie a pris en location ce City Ranger qui relève tous les défis posés par l'entretien urbain, que ce soit pour les travaux hivernaux ou de balayage et même le lavage des voiries. Une gamme complète d'outils spéciaux de qualité permet de travailler toute l'année : balayer et aspirer au printemps et en automne, balayer la neige et épandre le sel et le sable en hiver.

Les agents municipaux ont des horaires de permanences à partir de 4h du matin pour le déneigement et 5h30 pour le salage. Le déneigement des espaces piétonniers avec la balayeuse commence vers 5h30 / 6h du matin.

A l'annonce de fortes chutes de neige par la météo, afin de ne pas gêner le passage des engins et d'anticiper le déneigement merci de ne pas stationner dans les ruelles du centre bourg.

Pour le domaine privé, des entreprises peuvent assurer votre déneigement. Une liste est à votre disposition en Mairie.



AMBASSADRICE MARION DA CRUZ



Marion est licenciée depuis 5 ans au club d'escrime local « Les Fleuretistes de l'Arzon ». La saison dernière, elle a enchaîné les grandes performances.

Championne régionale dans la catégorie des moins de 15 ans, elle a participé au championnat de France par équipe avec celle d'Auvergne. Elle a également concouru au tournoi international Aramis avec la formation de Haute-Loire qui a décroché la quatrième place. D'après Claude Di Maria, son entraîneur, Marion est « assidue, elle travaille beaucoup et assimile vite. Il lui reste à prendre davantage confiance en elle. »

Pour la future saison, sa volonté est de conserver sa place de n°1 au niveau régional. Cet objectif est ambitieux compte-tenu de la forte concurrence.

DEMENAGEMENT DE RADIO CRAPONNE



Depuis sa première émission pour les fêtes de fin d'année en 1983, Radio Craponne a déménagé de nombreuses fois. Après plusieurs

années Boulevard du Nord en passant par la Grenette où la radio n'émettait que pendant les vacances scolaires, Radio Craponne est implantée rue des Dragons dans un appartement communal du groupe scolaire. Ce déménagement a été réalisé avec l'aide des jeunes de l'école nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne lors de leur week-end d'intégration le 9 septembre (voir l'écho de septembre).

LE RADAR PEDAGOGIQUE BOULEVARD VERCINGETORIX (sens de la descente)

Statistiques entre le 29/06/2017 et le 20/10/2017 :

370 015 mesures Vitesse autorisée 50km/h.



2 881 passages au-dessus de la vitesse autorisée soit plus de 0.7%.

LE RADAR PEDAGOGIQUE A PONTEMPEYRAT (côté Loire)

Statistiques entre le 20/10/2017 et le 24/11/2017 :

76 126 mesures Vitesse autorisée 50km/h.



19 318 passages au-dessus de la vitesse autorisée soit plus de 25%.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL



Le vendredi 22 décembre les résidents des 2 EHPAD de la commune ont reçu la visite des membres du CCAS accompagnés de

bénévoles. Les colis composés de portes photos décorés par l'atelier créatif du pole adulte du Cyprès, de produits de beauté et d'une carte de vœux réalisée par les enfants des écoles primaires ont été très appréciés.

Le CCAS et la municipalité souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année aux résidents et au personnel des maisons de retraite.

CALENDRIER DU MOIS DE JANVIER

Jusqu'au 11	Patinoire couverte sur le Faubourg Constant, ouverte à tous de 10h à 12h et de 14h à 18h. Tarif 5€. Fermée le 1 ^{er} janvier.
3	Permanence de l'agence d'intérim Ergalis dans les locaux de la MSAP de 8h30 à 12h30. Venez avec votre CV !
6	Tirage au sort du jeu des commerçants à partir de 12h, pour remporter les 2 000€ de chèques cadeaux mis en jeu.
6	Tournoi de foot en salle dès 14h au gymnase.
10 et 24	Permanence de l'agence CDM Intérim dans les locaux de la MSAP de 9h30 à 12h30. Venez avec votre CV !
12	Les Couviges de Crozatier avec le Pays d'Art et d'Histoire : La dentellière, mythe ou réalité ? à 18h30 à la MSAP. Gratuit. Inscription obligatoire sur www.hoteldieu.info .
12	Permanence de l'UFC Que Choisir de 9h30 à 12h en mairie. RDV au 04 71 02 29 45
13	Permanence de l'association « Vie Libre ». Accompagnement des malades d'addiction et de leurs proches à la MSAP de 9h30 à 11h30.
14	Tournoi futsal féminin à partir de 9h au gymnase.
20	Ouverture de la vesti-boutique de la Croix-Rouge (rue du Commerce) de 9h à 12h.
26	CAP emploi, qui conseille et oriente les travailleurs handicapés, fera une permanence à la MSAP sur rendez-vous (04 71 02 13 87).

Pour recevoir l'écho par mail - Inscription sur craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr

Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès du B.I.T (*Bureau d'Information Touristique) de Craponne : 04 71 03 23 14 ou craponne@ot-lepuyenvelay.fr

INVITATION

Vœux du maire et du conseil municipal à la Grenette le vendredi 19 janvier à 19h00

Bonne année et bonne santé à tous !